

Mesdames, Messieurs, les professionnel,les du domaine de l'enfance,

Bonjour,

Cela fait plusieurs années que je travaille dans le secteur de l'enfance et, aussi loin que je m'en souviens, mon intérêt pour le développement d'un accueil de qualité m'a toujours habitée. Etant éducatrice de l'enfance, membre du comité de la Fédération des crèches et garderie fribourgeoises et aussi membre du comité de l'Alliance fribourgeoise des acteurs du domaine de l'enfance, il me tient à cœur de m'investir et participer à l'évolution du secteur de l'enfance.

C'est donc avec plaisir que j'ai accepté la proposition de parler ici de mon expérience liée à **la responsabilité professionnelle et collective du travail auprès des enfants et des familles.**

Comme vous le savez, la prise en charge des enfants a longtemps été considérée comme une affaire privée inhérente au devoir parental. Depuis, le modèle familial traditionnel n'est plus la seule référence.

L'existence des structures d'accueil découle aujourd'hui d'une organisation familiale moderne, étroitement liée au changement socio-économique vécu en Suisse ces 20 dernières années. Le nombre de parents qui exercent tous deux une activité professionnelle s'amplifie et influence les pratiques, et le rôle des professionnel,les de l'enfance deviennent des interlocuteurs et interlocutrices privilégiés des familles. Cette collaboration exige une posture éducative que l'éducateur, l'éducatrice de l'enfance à l'écoute doit avoir, pour conseiller, orienter, accompagner et accueillir l'enfant.

Le bien-être de l'enfant reste au centre de toutes préoccupations tant politiques que professionnelles. Pour preuve, les programmes d'encouragement précoce et d'égalité des chances émergent et tendent à se développer en ville de Fribourg.

Autre bonne nouvelle, le financement fédéral alloué à l'ouverture des places et autres développements du secteur est pérennisé.

En revanche, pour considérer la diversité des familles accueillies au quotidien, il est primordial de déconstruire le mythe de la parentalité au travers de représentations désuètes. Car la société est faite de multiples configurations familiales : monoparentale, homoparentale, séparée, migrante, et tant d'autres situations de vie, que nous, équipes éducatives,

nous devons faire preuve de créativité, de bienveillance et d'ouverture, afin de réellement développer un accueil pour tous et toutes les familles et permettre à l'enfant de venir avec son histoire, sa culture, ses émotions et ses besoins !

Par ailleurs, les professionnel,les de Fribourg, comme partout ailleurs, sont confrontés à un accroissement de prise en charge de situations complexes comme des enfants en situation de vulnérabilité, présentant des besoins particuliers, des troubles du comportement, ou parfois des carences éducatives, qui nécessitent des équipes compétentes et en capacité de reconnaître les limites.

Le dispositif d'accompagnement autour de l'enfant et de sa famille demande une mise en œuvre de **compétences spécifiques**, acquises grâce aux formations du domaine, et aussi un taux d'encadrement concordant à la complexité du métier.

Pourtant, bien que la formation soit réglementée, les normes et les définitions du personnel qualifié sont disparates sur le territoire : pour ne citer qu'un exemple, une lede ou une lase peut être seule avec un/e stagiaire lors de moments charnières de la journée comme les séparations ou les retrouvailles qui requièrent une attention particulière en plus de la responsabilité du reste du groupe.

Mais malgré des conditions de travail parfois pesantes, les éducatrices, éducateurs, assistants et assistantes socio-éducatives, directrices, directeurs s'engagent quotidiennement à offrir un cadre répondant à la conciliation de vie familiale et vie professionnelle.

Certaines structures d'accueil jouent alors un rôle d'agent de prévention, travaillant en réseau avec le service éducatif itinérant (SEI), l'école ou autres professionnels spécialisés, pour agir plus vite, plus tôt, plus fort, comme l'intitule l'ouvrage de Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP) sur le sujet de l'encouragement précoce.

C'est au travers des concepts et missions pédagogiques que les équipes éducatives participent à cette volonté cantonale d'égalité des chances, reconnu pour son approche préventive et de détection de besoins spécifiques chez l'enfant, et réduire les inégalités sociales.

Mais à quel prix ? Parce qu'il s'agit bien de moyens à pourvoir pour assurer un accompagnement efficient.

Avec ma casquette de superviseuse, j'aime rappeler que cette fameuse qualité d'accueil, largement documentée, passe aussi par une qualité de travail en équipe qui se définit par la manière dont les collègues vont accorder leurs compétences et leur savoir-être afin de créer un lieu de partenariat et de soutien à la parentalité. Comme les temps de réflexions consacrées au développement de projets d'éveil s'inscrivent dans un processus d'apprentissage et donnant à l'enfant l'opportunité de découvrir, d'explorer, en rendant accessibles des objets basiques comme le livre.

Pour l'heure, les recommandations légales minimales que l'on observe à Fribourg accentuent la disparité de l'offre et par conséquent multiplient les modèles de professionnalisation dans le domaine. Des recommandations cantonales qui veilleraient à favoriser une mixité cohérente des niveaux de formation pour offrir de meilleures conditions de travail permettraient de répondre aux défis liés à l'accueil des familles et de leurs besoins.

C'est en ce sens que la création de l'Alliance fribourgeoise des acteurs du domaine de l'enfance (AFAE) veut promouvoir un accueil de jour professionnalisé et une meilleure connaissance et reconnaissance des besoins cantonaux : les fédérations et associations représentées sont celles de l'accueil familial de jour, des crèches et garderies fribourgeoises, de l'accueil extrascolaire, des éducatrices en maternelle, des directeurs et directrices et responsables d'institutions de la petite enfance, des intervenantes des accueils extrascolaires et des assises fribourgeoises.

Cette alliance a pour but de fédérer et défendre les intérêts communs de ces acteurs du domaine de l'enfance de 0 à 12 ans.

Cette initiative coïncide avec un changement législatif qui se prépare dans le canton avec le projet de loi de désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes. Autrement dit, les tâches de gestion financière relatives au secteur extrafamilial, assurées par le canton, projettent d'être déléguées aux communes dans l'objectif de renforcer les prestations pour la population (grâce au lien de proximité). L'organe de contrôle resterait cependant cantonal.

Ces prochaines semaines, le projet de loi passera au Grand Conseil puis sera soumis à la votation par référendum financier. Nous suivons avec

grand intérêt la poursuite de ce dossier et les effets à venir pour le développement d'une politique de l'enfance fribourgeoise.

L'AFAE œuvre pour que l'accueil de l'enfance soit vu par les décideurs politiques comme un investissement dans l'avenir, et non uniquement comme un centre de coût. Comme l'a démontré une étude zurichoise sur le sujet, un franc investi dans l'accueil préscolaire rapporte entre 2 et 7 francs.

Enfin, pour côtoyer les cimes politiques, de là ou émanent les recommandations qui conditionnent nos pratiques éducatives, il est fondamental de se rencontrer et construire ensemble une politique de l'enfance qui réponde à la réalité sociale d'aujourd'hui ; n'est-elle pas là notre responsabilité ?

Merci pour votre écoute, Christelle Kondé Kabeya